

De l'or jaune pour Saint-Auban

Akuo Energy va y aménager une centrale solaire de grande puissance

En juin 2010, le Département lançait un appel à projets sur l'aménagement d'une centrale solaire sur un terrain de 24 hectares (12 en option) près du hameau du Lac sur la commune de Saint-Auban, l'une des plus ensoleillées de nos vallées. Neuf candidats étaient sur les rangs (Solaire Direct, EDF Energies nouvelles, Enfinity, Akuo Solar, Voltalia, Nur Energies, Sepalunic, Transénergies, Verhelst). Sélectionnée, Akuo Energy, sur la valeur technique et l'intérêt financier de son dossier : cette société française œuvre sur le marché des énergies renouvelables (biomasse, éolien, solaire...). Elle exploite déjà 16 centrales solaires (274,3MW) et possède en portefeuille près d'une centaine de projets (pour 2879,5 MW). Sur le terrain cédé par bail emphytéotique de 20 ans, Akuo implantera des panneaux photovoltaïques de la marque



Site de la centrale de Rapale en Corse, aménagée par Akuo qui est similaire à celui de Saint-Auban.

(française itou) Photowatt. Par respect pour le site, ils seront installés sans fondations. Un investissement de 30 M€ HT pour une puissance de 12 MW (8.000 foyers).

L'entreprise embauchera une équipe de 2 à 5 personnes pour la

maintenance et l'entretien, et Akuo reversera au Département un loyer annuel de 12.000€/hectare/an (20.000€/ha/an pour la 1^{ère} année), plus une contribution pour les collectivités territoriales de 122.154€/an. Le Département lui a demandé de réserver 3 hectares à l'Ecole des Mines de Sophia-Antipolis afin qu'elle puisse y tester de nouveaux dispositifs photovoltaïques. Akuo, comme elle le fait déjà sur ses autres sites accueillant des centrales solaires, appliquera son programme Agrinerie, qui consiste à favoriser l'apiculture avec l'installation de ruches et l'ensemencement de plantes mellifères ainsi que l'élevage de moutons. Production d'énergie et soutien à l'activité agropastorale, le projet d'Akuo se destine clairement à doper l'activité économique de Saint-Auban.

Michel Bovas